

Rapport d'Orientation Budgétaire 2018

I - Exécution des budgets 2017

Il est rappelé que le budget du Syndicat mixte Tarn-et-Garonne Numérique est constitué de deux parties :

- un budget principal (nomenclature M14) destiné à assurer les charges à caractère général ;
- un budget annexe (nomenclature M4) qui est quant à lui destiné à régler les dépenses du projet d'aménagement numérique du territoire.

L'année 2017 est la deuxième année de fonctionnement du Syndicat et la première année pleine, puisque celui-ci a été constitué en février 2016 et s'est doté progressivement de son personnel, jusqu'en septembre 2017.

Ainsi, en 2017, les taux d'exécution des dépenses et des recettes sur les budgets sont les suivants :

% Exécution budget principal 2017 :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	79%	54%
Recettes	100%	100%

% Exécution budget annexe 2017 :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	78%	47% hors reste à réaliser (engagements)
Recettes	100%	99%

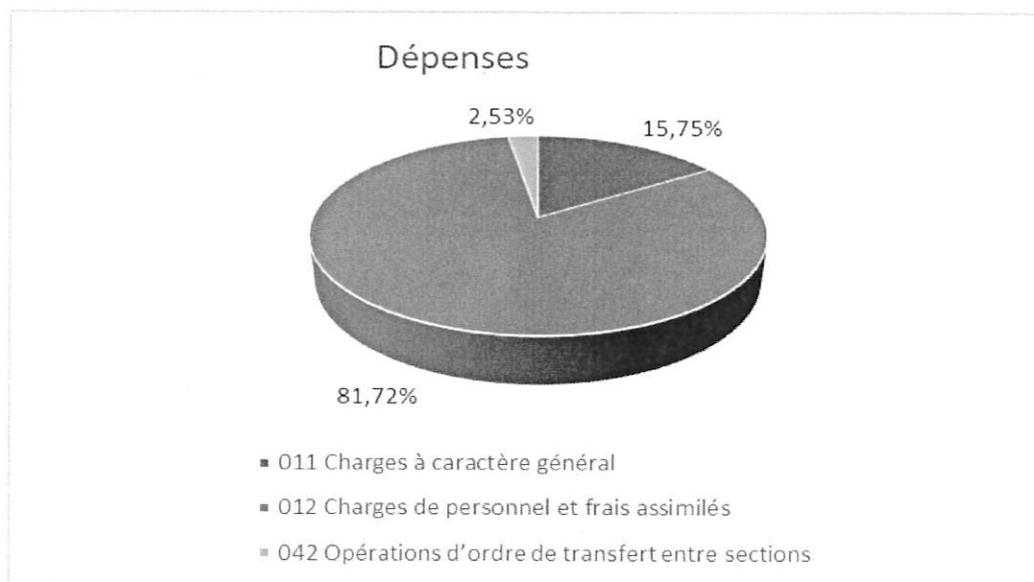
En 2017, 130 mandats et 60 titres ont été effectués sur le budget annexe 2017 et 189 mandats et 28 titres sur le budget principal.

La dématérialisation complète de la chaîne comptable a été mise en place en juin 2017.

Le compte administratif 2017 du budget principal (par poste) se présente comme suit :

BUDGET PRINCIPAL "SYNDICAT MIXTE TARN ET GARONNE NUMERIQUE" - Exercice 2017				
COMPTE ADMINISTRATIF 2017				
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
011 - Charges à caractère général	96 356,57	48 279,25	48 077,32	50
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	5 175,00	3 724,68	1 450,32	72
61 - SERVICES EXTERIEURS	25 130,00	21 334,99	3 795,01	85
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	66 051,57	23 219,58	42 831,99	35
012 - Charges de personnel et frais assimilés	260 579,00	250 528,37	10 050,63	96
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	1 809,00	1 209,60	599,40	67
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 500,00	2 405,96	94,04	96
64 - CHARGES DE PERSONNEL	256 270,00	246 912,81	9 357,19	96
65 - Autres charges de gestion courante	1 500,00	0,00	1 500,00	0
67 - Charges exceptionnelles	250,00	0,00	250,00	0
022 - Dépenses imprévues	20 000,00	0,00	20 000,00	0
Total dépenses réelles	378 685,57	298 807,62	79 877,95	79
Total dépenses d'ordre	7 748,73	7 748,73		100
Total dépenses de fonctionnement	386 434,30	306 556,35	79 877,95	79
RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	15 000,00	15 000,00		100
74 - Dotations, subventions et participations	252 675,00	252 675,00		100
75 - Autres produits de gestion courante	0,00	886,20	-886,20	0
002 - Excédent de fonctionnement reporté	118 759,30	118 759,30		100
Total recettes réelles	386 434,30	387 320,50	-886,20	100
Total recettes de fonctionnement	386 434,30	387 320,50	-886,20	100
Solde de fonctionnement		80 764,15	Excédent	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
001 - Déficit d'investissement reporté	16 171,31	16 171,31		100
20 - Immobilisations incorporelles	21 000,00	4 191,15	16 808,85	20
21 - Immobilisations corporelles	16 568,95	8 371,46	8 197,49	51
27 - Autres immobilisations financières	765,00	765,00		100
Total dépenses réelles hors opérations	54 505,26	29 498,92	25 006,34	54
Total dépenses d'investissement	54 505,26	29 498,92	25 006,34	54
RECETTES D'INVESTISSEMENT				
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
10 - Dotations, fonds divers et réserves	46 756,53	46 756,53		100
Total recettes réelles hors opérations	46 756,53	46 756,53		100
Total recettes d'ordre	7 748,73	7 748,73		100
Total recettes d'investissement	54 505,26	54 505,26	0,00	100
Solde d'investissement		25 006,34	Excédent	

Budget Principal

Vue d'ensemble du réalisé 2017 par chapitre de fonctionnement
en dépenses et en recettes

Les dépenses de personnel représentent le premier poste de dépenses de la collectivité (81,72% des dépenses de fonctionnement en 2017).

Les charges à caractère général (15,75%) sont relativement faibles ce qui s'explique notamment par les modalités d'hébergement et les moyens mis à disposition par le Conseil Départemental.

Le poids des amortissements dans le budget principal est faible (2,53%). Il correspond à l'amortissement du matériel informatique, téléphonique, du vidéoprojecteur et des logiciels dont disposent le Syndicat.

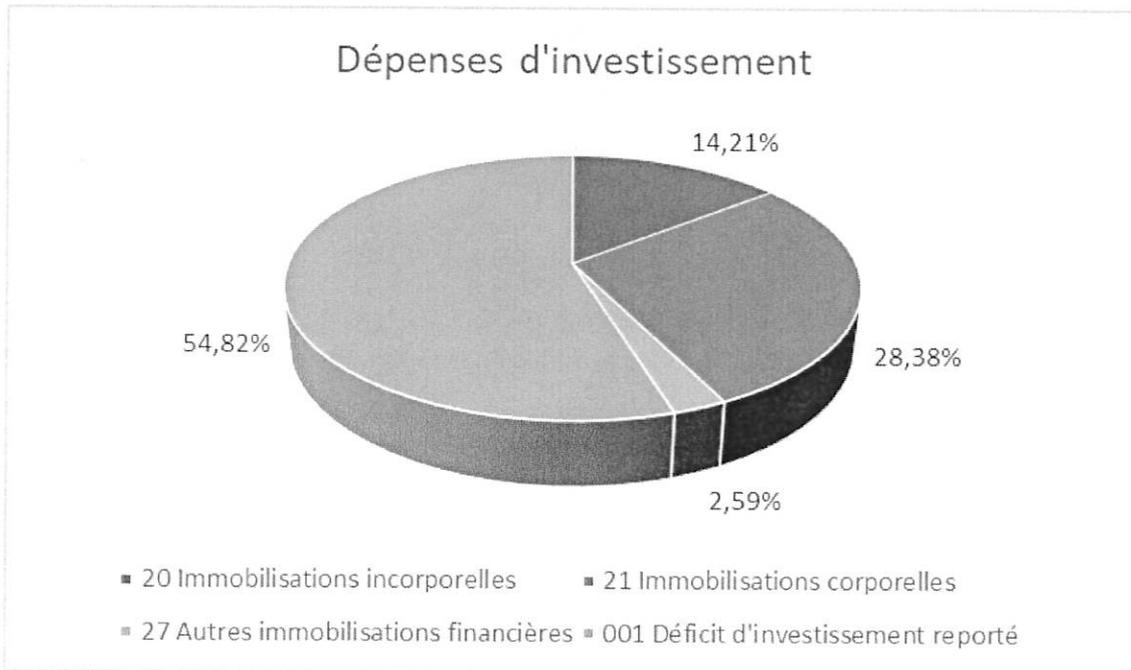


L'excédent de fonctionnement reporté était important en 2017 (118 759 euros). Cette recette représente 30,66% des recettes de fonctionnement du budget 2017.

Cet excédent de fonctionnement a permis de maintenir, en 2017, le montant de la participation 2016 des membres (252 675 euros). La participation 2017 des membres s'élève à 65,24% de l'ensemble des recettes de fonctionnement de l'année.

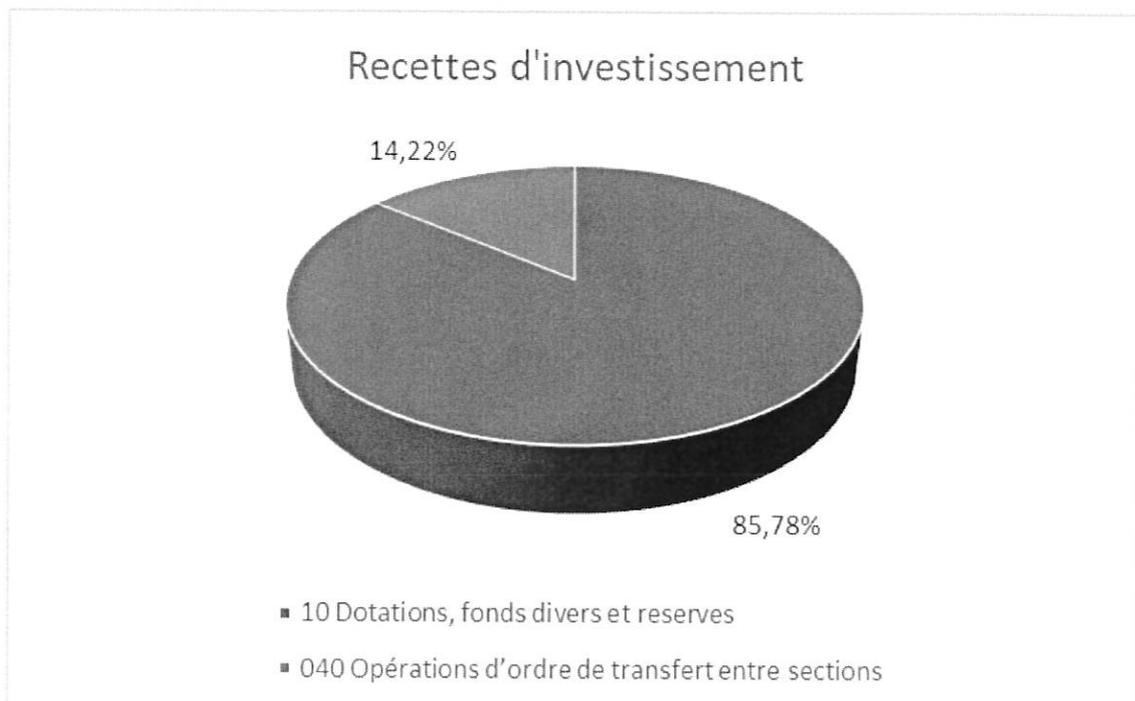
Les « produits des services, domaine et vente » correspondent au versement de 15 000 euros du budget annexe vers le budget principal pour la prise en charge d'une partie des frais de personnel. Le poids de cette recette dans le budget est de 3,87%.

Budget Principal
Vue d'ensemble du réalisé par chapitre d'investissement
en dépenses et en recettes



Le déficit d'investissement reporté était de 16 171 euros, ce qui représente 54,82% des dépenses d'investissement 2017 du budget principal.

Les immobilisations corporelles et incorporelles correspondent aux équipements informatiques, logiciels, téléphones. Ces dépenses faites en 2017 sont des dépenses de premiers équipements nécessaires au lancement du Syndicat. Elles représentent respectivement 28,38% et 14,21% des dépenses d'investissement 2017.



Les recettes d'investissement ont été couvertes par un excédent de fonctionnement capitalisé de 46 765 euros, soit 85,78% des recettes d'investissement 2017. Ce dernier correspond à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement, auquel vient s'ajouter des recettes d'ordre relatives à l'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles.

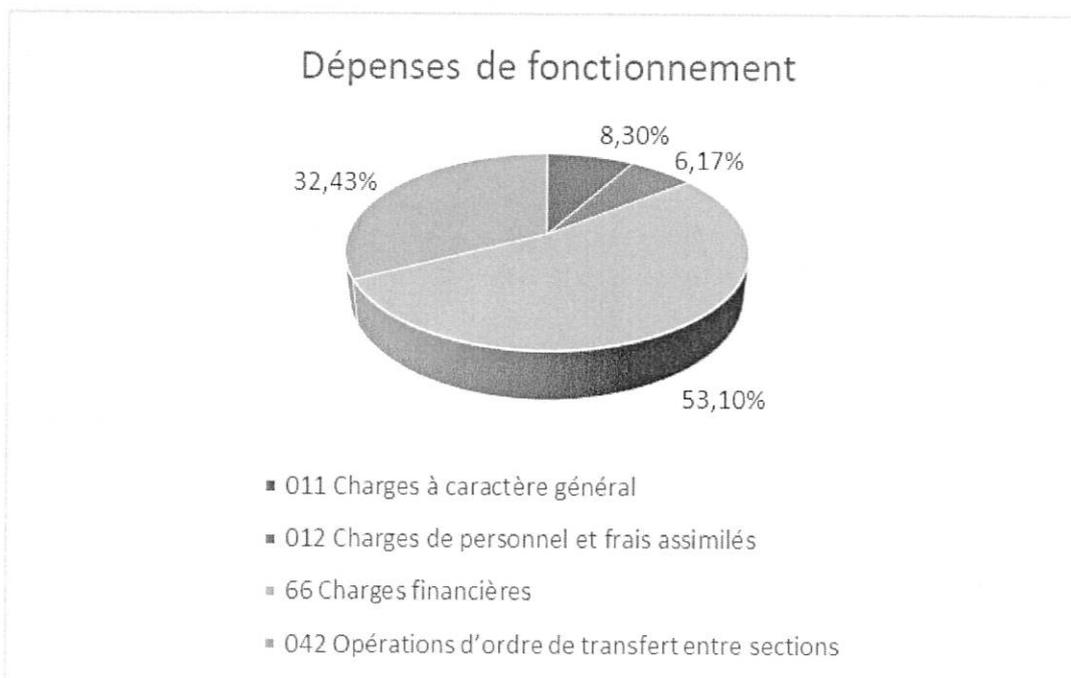
Par poste de dépense, le compte administratif 2017 du budget annexe « Aménagement numérique » se présente comme suit :

BUDGET ANNEXE "AMENAGEMENT NUMERIQUE" - Exercice 2017				
COMPTE ADMINISTRATIF 2017				
DEPENSES D'EXPLOITATION				
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
011 - Charges à caractère général	71 824,07	20 173,85	51 650,22	28
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	17 600,00	2 876,46	14 723,54	16
61 - SERVICES EXTERIEURS	41 274,07	7 047,39	34 226,68	17
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	12 950,00	10 250,00	2 700,00	79
012 - Charges de personnel et frais assimilé	15 000,00	15 000,00		100
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	15 000,00	15 000,00		100
65 - Autres charges de gestion courante	20,00	0,00	20,00	0
66 - Charges financières	129 727,93	129 074,77	653,16	100
67 - Charges exceptionnelles	290,00	0,00	290,00	0
022 - Dépenses imprévues	15 000,00	0,00	15 000,00	0
Total dépenses réelles	231 862,00	164 248,62	67 613,38	71
Total dépenses d'ordre	78 829,22	78 829,22		100
Total dépenses de fonctionnement	310 691,22	243 077,84	67 613,38	78
RECETTES D'EXPLOITATION				
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
74 - Subventions d'exploitation	258 055,00	283 014,00	-24 959,00	110
75 - Autres produits de gestion courante	28 950,10	11 906,30	17 043,80	41
77 - Produits exceptionnels	0,00	900,00		0
002 - Excédent de fonctionnement reporté	1 500,12	1 500,12		0
Total recettes réelles	288 505,22	296 420,42	-7 915,20	103
Total recettes d'ordre	22 186,00	21 555,00	631,00	97
Total recettes de fonctionnement	310 691,22	317 975,42	-7 284,20	102
Solde de fonctionnement		74 897,58	Excédent	

BUDGET ANNEXE "AMENAGEMENT NUMERIQUE" - Exercice 2017				
COMPTE ADMINISTRATIF 2017				
DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
001 - Déficit d'investissement reporté	44 462,74	44 462,74		100
020 - Dépenses imprévues	40 000,00	0,00	40 000,00	0
16 - Emprunts et dettes assimilés	381 413,00	381 412,50	0,50	100
20 - Immobilisations incorporelles	259 800,00	43 858,84	215 941,16	17
23 - Immobilisations en cours	10 633 163,48	4 859 909,13	5 773 254,35	46
Total dépenses réelles hors opérations	11 358 839,22	5 329 643,21	6 029 196,01	47
Total dépenses d'ordre	33 163,59	32 532,59	631,00	98
Total dépenses d'investissement	11 392 002,81	5 362 175,80	6 029 827,01	47
RECETTES D'INVESTISSEMENT				

	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
13 - Subventions d'investissement reçues	1 131 196,00	1 042 311,16	88 884,84	92
16 - Emprunts et dettes assimilés	10 171 000,00	10 171 000,00		100
20 - Immobilisations incorporelles		900	-900	0
Total recettes réelles hors opérations	11 302 196,00	11 214 211,16	87 984,84	99
Total recettes d'ordre	89 806,81	89 806,81	0,00	100
Total recettes d'investissement	11 392 002,81	11 304 017,97	87 984,84	99
Solde d'investissement		5 941 842,17	Excédent	

Budget Annexe
Vue d'ensemble du réalisé 2017 par chapitre de fonctionnement
en dépenses et en recettes



Les dépenses de fonctionnement du budget annexe 2017 se caractérisent par un poids important des charges financières (53,10%) relatives aux remboursements des intérêts d'emprunts.

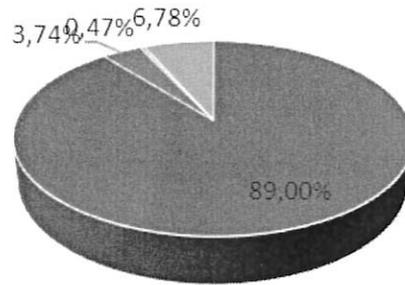
Les premiers amortissements des biens sur le budget annexe représentent 32,43% des dépenses de fonctionnement.

Il est à noter que les biens relatifs à la montée en débit ADSL commenceront à peser sur le budget annexe à compter de 2019. Le poids de l'amortissement dans les dépenses de fonctionnement sera alors plus important.

Les charges à caractère général sont faibles.

Le reversement de 15 000 euros du budget annexe vers le budget principal représente 6,17% des dépenses de fonctionnement.

Recettes de fonctionnement



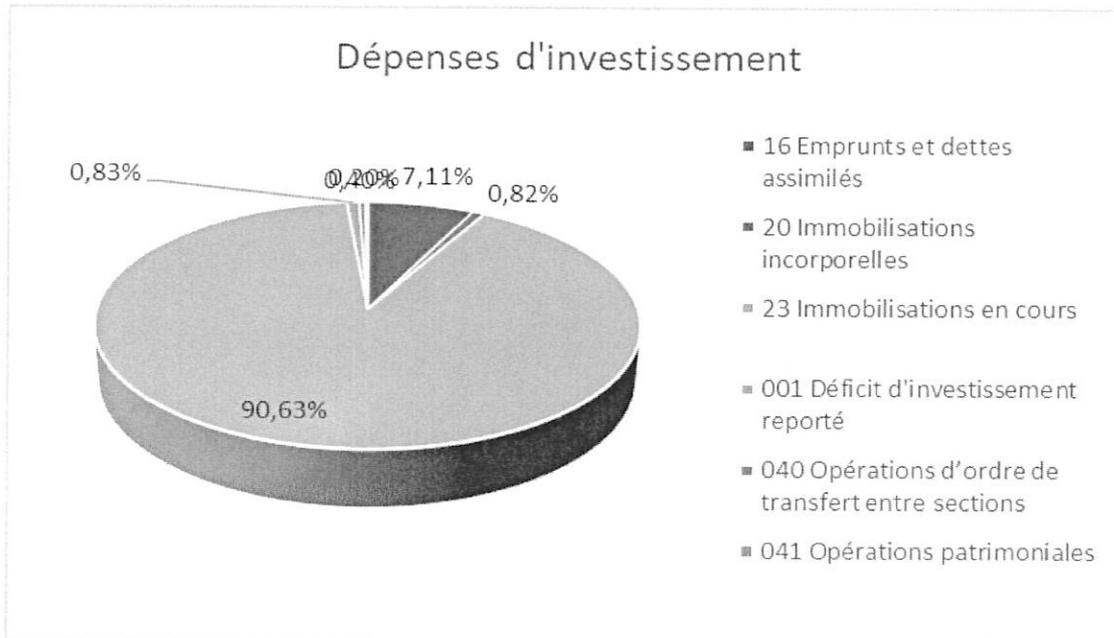
- 74 Subventions d'exploitation
- 75 Autres produits de gestion courante
- 002 Excédent de fonctionnement reporté
- 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections

Le poste « Autres produits de gestion courante » représente 3,74% des recettes de fonctionnement. Il s'agit des recettes d'exploitation des réseaux mis à disposition par les membres de Tarn-et-Garonne Numérique.

Les recettes d'ordre correspondent aux amortissements des subventions reçues pour le financement des boucles locales optiques de Castelsarrasin et Valence d'Agen et des subventions d'équipement versées annuellement par les membres de Tarn-et-Garonne Numérique.

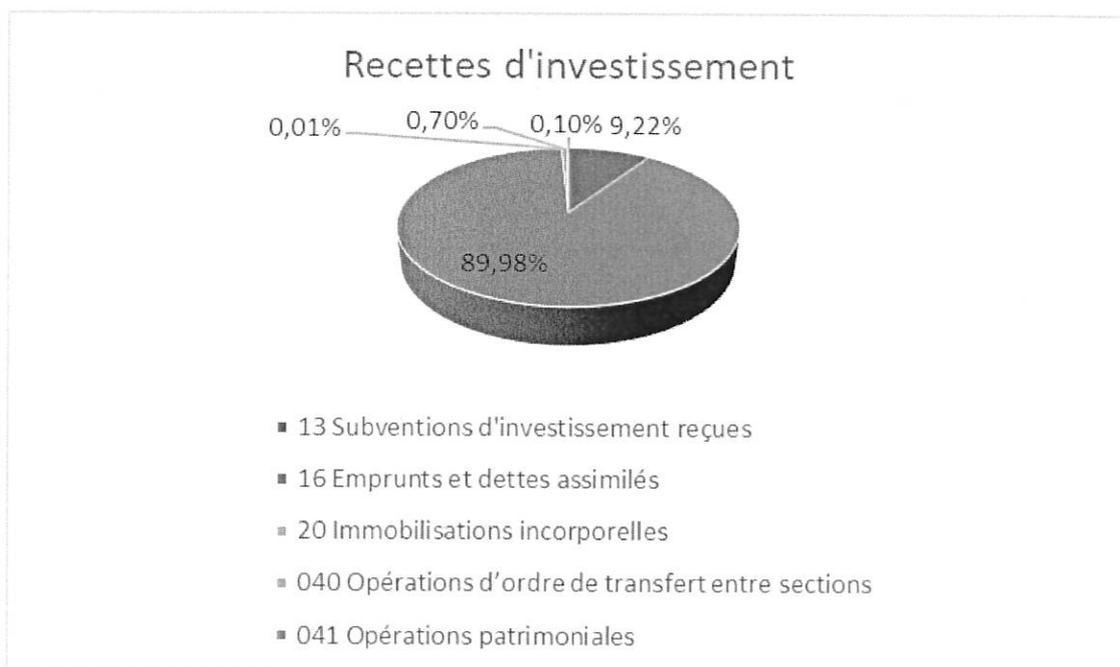
La subvention exceptionnelle des membres pour couvrir le besoin de financement de la section de fonctionnement du budget annexe représente 89% des recettes de fonctionnement du budget 2017.

Budget Annexe

Vue d'ensemble du réalisé par chapitre d'investissement
en dépenses et en recettes

Le remboursement du capital des deux emprunts contractés pour financer le projet montée en débit ADSL représente 7,11% des dépenses d'investissement 2017.

90,63% des dépenses effectuées en 2017 s'imputent sur le poste de charge « immobilisations en cours ». Ces charges sont relatives aux travaux de montée en débit ADSL, aux travaux en cours sur les actifs boucles locales optiques et à la cession en pleine propriété du Syndicat départemental d'énergie de Tarn-et-Garonne vers le Syndicat mixte Tarn-et-Garonne Numérique.

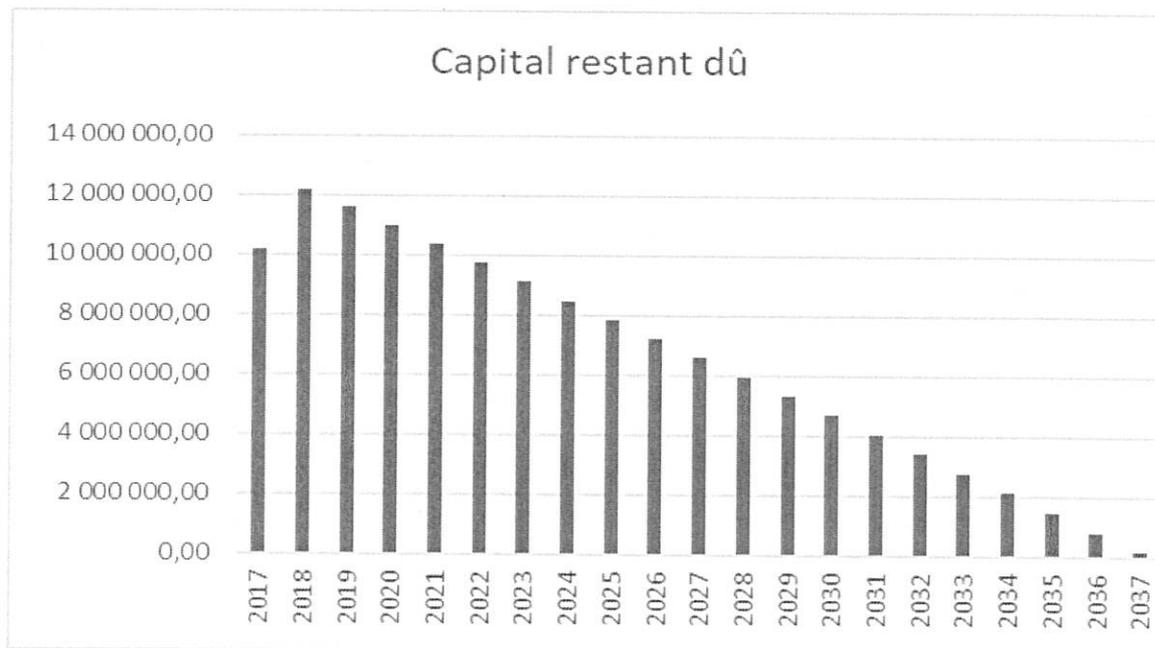


L'emprunt contracté en 2017 pour un montant de 10 171 000 euros représente 89,98% des recettes d'investissement du budget annexe 2017.

9,22% des recettes d'investissement correspondent aux subventions d'équipement versées par les membres et aux subventions en annuité liées aux actifs « fibre optique » mis à disposition.

II - Etat de la dette du Syndicat

Evolution de l'encours de la dette par année



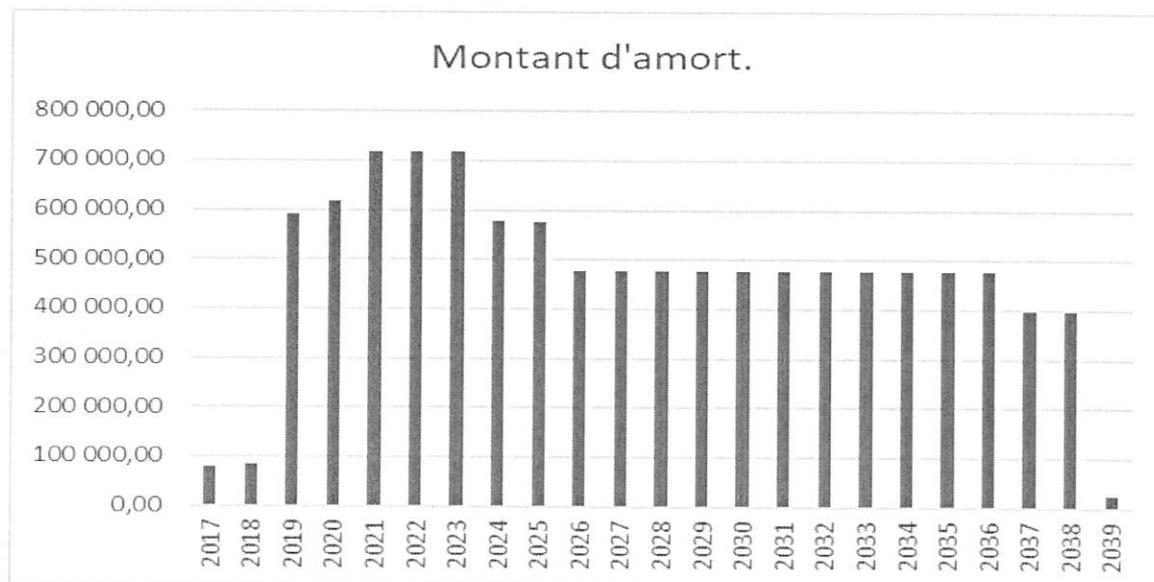
Au 01/01/2018, l'encours de la dette du Syndicat pour le budget annexe s'établit à 12 189 587 euros. Pour mémoire le Syndicat a souscrit fin 2016 deux emprunts à la Banque Postale afin de financer le projet de montée en débit ADSL. Ces emprunts ont été contractés pour 20 ans au taux fixe de 1,35%.

La durée résiduelle moyenne (c'est-à-dire la durée moyenne de tous les contrats de prêt restant à courir jusqu'à la fin de l'encours) de la dette s'établit à 19 ans.

Pour 2018, il est prévu, pour financer la fin du programme de montée en débit ADSL, d'éventuellement recourir à un nouvel emprunt. Le montant serait d'environ 2 400 000 euros. Ce montant sera affiné au moment de l'élaboration définitive du BP 2018.

Ce nouvel emprunt pourrait être souscrit en 2018 avec une durée de 19 ans, afin de caler la durée de ce nouvel emprunt sur celle des deux premiers emprunts de Tarn-et-Garonne Numérique.

III – État des amortissements du Syndicat

Budget Annexe
Répartition de l'amortissement prévisionnel par année

L'amortissement des biens va peser plus lourdement sur les dépenses de la section d'exploitation du budget annexe à compter de 2019, date du début de l'amortissement des études (5 ans) et travaux (20 ans) liés à la montée en débit ADSL.

Année début amortissement	Durée amortissement en année	Désignation des biens amortis
2017	20	Marché 2011 Fibre CCTC (transfert d'actifs)
2017	20	SIVOM Vallée Terrasses Tarn-et-Garonne Réseau ADSL (transfert d'actifs)
2018	7	Travaux remise en service BLR
2018	1	Panneaux de chantier
2019	5	Etudes liées au marché MED
2019	20	Travaux marché MED
2019	1	Plantation MED
2019	10	Mur clôture MED
2019	5	Frais insertion procédure DSP
2020	20	Marché 2015 Fibre CCTC (transfert d'actifs)
2021	5	AMO SDAN

IV - Les principales perspectives de dépenses du budget 2018

Pour 2018, les orientations budgétaires sont les suivantes :

Budget Principal**En fonctionnement**

Evolution des BP – dépenses de fonctionnement (budget principal)					
Chap.		BP 2016	BP 2017+DM	OB 2018	Evo BP 2017/OB 2018
011	Charges à caractère général	68 225	96 357	85 146	-12%
012	Charges de personnel et frais assimilés	139 000	260 579	288 000	11%
65	Autres charges de gestion courante	1 500	1 500	1 500	0%
67	Charges exceptionnelles	4 600	250	250	0%
022	Dépenses imprévues	14 900	20 000	20 000	0%
	Total opérations réelles	228 225	378 686	394 896	4%
023	Virement à la section d'investissement	29 000			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	7 749	12 907	67%
	Total opérations d'ordre	29 000	7 749	12 907	67%
	TOTAL	257 225	386 434	407 803	6%

Il sera proposé, pour 2018, une diminution des dépenses des charges à caractère général (section de fonctionnement) d'environ 12%. L'année 2017 est l'année de lancement du projet de montée en débit ADSL, aussi les charges relatives à la communication ont été conséquentes. Ces dépenses devraient être moindres en 2018.

Les postes qui seront proposés en augmentation sont ceux relatifs :

- aux opérations d'ordre de transfert entre sections, relatives aux amortissements 2018 (hausse de 67% par rapport à 2016) sur la section de fonctionnement. Ces amortissements correspondent aux équipements informatiques, téléphoniques et vidéoprojecteur acquis par le Syndicat.
- aux charges de personnel (hausse d'environ 11% de la masse salariale par rapport au BP 2017) : Il conviendra en effet de tenir compte de l'arrivée de Julie ELIE, assistante de gestion, à temps plein au Syndicat ;

Evolution des BP – recettes de fonctionnement (budget principal)					
Chap.		BP 2016	BP 2017+DM	OB 2018	Evo BP 2017/OB 2018
70	Produits des services, domaine et vente		15 000	15 000	0%
74	Dotations, subventions et participations	257 225	252 675	321 125	27%
	<i>Département</i>		168 450	214 084	27%
	<i>EPCI</i>		84 225	107 042	27%
	Total mouvements réels	257 225	267 675	336 126	26%
002	Résultat de fonctionnement reporté		118 759	71 677	-40%
	TOTAL	257 225	386 434	407 803	6%

Les recettes de fonctionnement se composent :

- d'un versement de 15 000 euros du budget annexe vers le budget principal pour compenser le recours au personnel ;
- du résultat de fonctionnement reporté ;
- des contributions des membres, pour équilibrer le budget principal.

Le résultat de fonctionnement 2017 reporté en 2018 est de 71 677 €. C'est un résultat important mais inférieur à celui de 2016 reporté en 2017 (118 759 €).

En investissement

Evolution des BP – dépenses d'investissement (budget principal)					
Chap.		BP 2016	BP 2017+DM	OB 2018	Evo BP 2017/OB 2018
20	Immobilisations incorporelles	21 000	21 000	30 000	43%
21	Immobilisations corporelles	8 000	15 749	9 500	-40%
	Total des dépenses d'équipement	29 000	36 749	39 500	7%
27	Autres immobilisations financières		0	4 500	100%
204	Subventions d'équipement versés		0	3 000	100%
	Total des dépenses financières	0	0	7 500	100%
	Reste à réaliser		1 585	0	-100%
001	Déficit d'investissement reporté		16 171	0	-100%
	TOTAL	29 000	54 505	47 000	-14%

Il est envisagé pour l'exercice 2018, une baisse globale des dépenses d'investissement, d'environ 14%.

Le chapitre 20 « Immobilisations incorporelles » est en hausse en 2018, en prévision de la création du site internet du Syndicat (estimation 18 000€) et d'une solution CRM de gestion et de suivi de l'activité du Syndicat (estimation 12 000 €).

Le poste « Immobilisations corporelles » est en baisse de 40% (Les investissements informatiques sont réalisés).

Le poste « Autres immobilisations financières » correspond à une budgétisation de prêts potentiels au personnel, conformément à l'article V.6.4. du règlement intérieur du personnel (Prêt de 765 € sans justificatif d'achat et de 1 525 € pour l'achat d'un véhicule).

Il est proposé au budget 2018 d'inscrire une dépense nouvelle relative à la création d'une politique d'acquisition et d'installation d'équipements de réception internet par satellite et par réseaux hertziens (Aide aux particuliers). Cette charge est estimée à 3 000 € (12 demandes dans l'année avec une moyenne de 250 € de participation du Syndicat). Cette politique en faveur des particuliers existait préalablement via le Conseil Départemental. Ce dernier adhérent au syndicat Tarn-et-Garonne Numérique, il est proposé que le Syndicat reprenne à son compte cette politique et l'actualise.

Evolution des BP – recettes d'investissement (budget principal)					
Chap.		BP 2016	BP 2017+DM	OB 2018	Evo BP 2017/OB 2018
001	Excédent d'investissement reporté		0	25 006	100%
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé		46 757	9 087	-81%
	Total mouvements réels	0	46 757	34 093	-27%
021	Virement de la section de fonctionnement	29 000			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		7 749	12 907	67%
	Total opérations d'ordre	29 000	7 749	12 907	67%
	TOTAL	29 000	54 505	47 000	-14%

Les recettes d'investissement sont les suivantes :

- Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissements) ;
- Excédent d'investissement reporté (25 006 €);
- Excédent de fonctionnement capitalisé, permettant d'équilibrer la section d'investissement.

Compte-tenu de l'ensemble de ces éléments, le budget principal s'équilibrera en 2018 à environ 454 803 euros contre 440 939 euros en 2017, soit une hausse d'environ 14 000 euros.

Cependant la contribution des membres en 2018 sera d'environ 67 000 euros de plus qu'en 2017. L'année 2017 a en effet bénéficié d'un résultat de fonctionnement reporté important (118 759 €), ce qui a permis de maintenir la contribution 2017 au même montant que la contribution 2016. Au vu des résultats d'affectation 2017, le résultat de fonctionnement reporté en 2018 demeure relativement important, mais deux fois moins qu'en 2017 (71 677 €).

Pour mémoire, la participation des membres sur le budget principal, destinée à couvrir le besoin de financement, est répartie de la façon suivante :

- 2/3 Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne
- 1/3 EPCI et commune membre

Le budget principal 2018 devrait être stable dans les années à venir, à effectif constant.

Focus sur les dépenses de personnel du Syndicat

La masse salariale

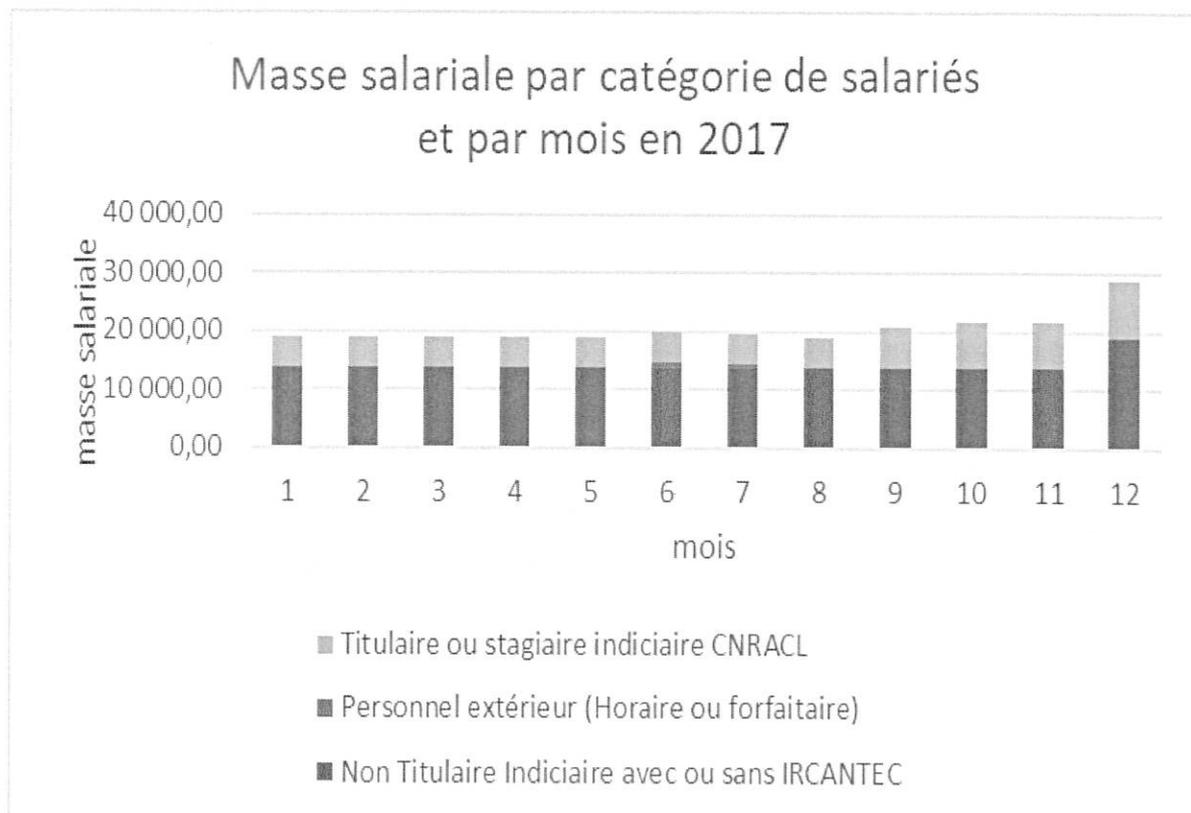
Les dépenses relatives au personnel sont estimées pour 2018 à environ 288 000 €, ce qui représente une augmentation de la masse salariale de 11% par rapport au BP 2017. La proposition de budget 2018 tient en effet compte de l'arrivée de Julie ELIE, agent permanent à temps plein.

Les effectifs :

Agent en position d'activité (agent permanent)		2016	2017	2018
dont fonctionnaire	Catégorie C		1 <i>(depuis le 11/09/17)</i>	1
	Catégorie A	1	1	1
dont contractuel	Catégorie A	2	2	2

La moyenne d'âge des agents du Syndicat est de 40 ans.

Le régime indemnitaire RIFSEEP (régime indemnitaire lié aux fonctions, sujétions, expertise et engagement professionnel) s'applique aux agents depuis la création du Syndicat.



AR PREFECTURE

082-200061257-20180305-03201802-DE

Regu le 07/03/2018

Il est à noter pour 2018 les évolutions relatives aux frais de personnel, suivantes :

- la réinstauration du jour de carence ;
- le report au niveau national du dispositif de mise en œuvre du PPCR (protocole relatif aux parcours professionnels, carrières, rémunérations) ;
- le gel de la valeur du point d'indice ;
- la hausse de CSG et sa compensation ;
- la préparation, dans le courant 2018, de la mise en place du prélèvement à la source.

Budget Annexe

Section d'exploitation

Evolution des BP – dépenses de fonctionnement (budget annexe)					
Chap.		BP 2016	BP 2017+DM	OB 2018	Evo BP 2017 / OB 2018
011	Charges à caractère général	4 200	71 824	135 800	89%
012	Charges de personnel et frais assimilés		15 000	15 000	0%
65	Autres charges de gestion	10	20	21	0%
	Total dépenses de gestion des services	4 210	86 844	150 821	74%
66	Charges financières (Intérêts + ICNE)		129 728	184 720	42%
67	Charges exceptionnelles	290	290	290	0%
022	Dépenses imprévues		15 000	15 000	0%
	Total dépenses réelles d'exploitation	290	145 018	200 010	38%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		78 829	83 133	5%
	Total opérations d'ordre	0	78 829	83 133	5%
	TOTAL	4 500	310 691	433 964	40%

En 2018, la perspective de hausse de la section d'exploitation est d'environ 40%. Les postes impactés sont les suivants :

- Le poste « charges à caractère général » est en hausse de 89%. Les armoires NRAMED étant progressivement mises en service depuis l'automne 2017, des dépenses de fournitures d'électricité (estimé à 55 000 €), de frais d'entretien et de maintenance (35 100 €) sont à inscrire au budget 2018;
- Les charges financières relative aux intérêts d'emprunt liées au projet de montée en débit ADSL s'appliquent en année pleine en 2018. En 2017, les intérêts d'emprunt ont commencé à courir au mois de mai 2017. Sont également à prévoir des intérêts dans le cadre d'un éventuel nouvel emprunt pour l'achèvement du programme MeD ADSL, soit une hausse estimée des charges financières d'environ 40% par rapport à l'année précédente.
- Une légère hausse des dépenses d'ordre d'exploitation (amortissement) est constatée (5%).
En 2019, il est à prévoir une nette augmentation des dépenses d'ordre d'exploitation. L'année 2019 sera, en effet, la première année d'amortissement des travaux et études relatifs à la montée en débit ADSL.

Il est à noter une suppression du poste de charge « assurance multirisque ». L'assurance des armoires NRAMED et des shelters de Castelsarrasin et de Valence d'Agen récupérés dans le cadre des transferts d'actif s'impute sur le budget principal ;

Une diminution du poste de charges « frais bancaires et frais assimilés » liés aux commissions d'engagement des emprunts est prévue. Les emprunts souscrits dans le cadre

du projet MED ADSL s'imputaient uniquement en 2017. Seuls des frais bancaires liés à un nouvel emprunt éventuel pour terminer le projet MED ADSL peuvent être inscrits au budget.

Evolution des BP – recettes de fonctionnement (budget annexe)					
Chap.		BP 2016	BP 2017+DM	OB 2018	Evo BP 2017 / OB 2018
74	Subvention d'exploitation		258 055	221 847	-14%
75	Autres produit de gestion courante		28 950	63 550	120%
77	Produit exceptionnel	4 500			
002	Excédent de fonctionnement reporté		1 500	74 897	4893%
	Total des recettes réelles d'exploitation	4 500	288 505	360 294	25%
002	Opérations d'ordre de transfert entre sections		22 186	73 670	232%
	Total opérations d'ordre		22 186	73 670	232%
	TOTAL	4 500	310 691	433 964	40%

Les recettes d'exploitation se caractérisent par :

- l'arrivée au budget de redevances liées à la mise en place de la montée en débit ADSL estimées à 40 000 euros en 2018). Il convient de rappeler que sont également inscrits à ce budget les recettes d'exploitation des réseaux fibre optique de la CCTC et de la CC2R qui ont été transférés, ainsi que des redevances liées à la location de fourreaux ;
- une hausse des recettes liées à des opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissement des subventions d'investissement).

Ainsi la section d'exploitation du budget annexe s'équilibrerait autour de 433 964 euros (310 691 euros en 2017).

En vu de la prévision des dépenses et du résultat prévisionnel d'affectation de l'exercice 2017 (74 897 €), la subvention exceptionnelle des membres destinée à financer la section d'exploitation devrait être en légère diminution en 2018 (-14%).

Section d'investissement

Evolution des BP – dépenses d'investissement (budget annexe)					
Chap.		BP 2016	BP 2017+DM	OB 2018	Evo BP 2017 / OB 2018
20	Immobilisations incorporelles	129 082	259 800	143 116	-45%
21	Immobilisations corporelles		0	16 000	100%
23	Immobilisations en cours	10 143 612	10 633 163	4 899 489	-54%
	Total dépenses d'équipement	10 272 694	10 892 963	5 058 605	-54%
16	Emprunt et dettes assimilées		381 413	590 150	55%
20	Dépenses imprévues	40 000	40 000	40 000	0%
458-1	Opérations pour compte de tiers			12 000	100%
	Total des dépenses financières	40 000	421 413	642 150	52%
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		44 463		
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		22 186	73 670	232%
041	Opérations patrimoniales		10 978	12 000	9%
	Total opérations d'ordre	0	77 626	85 670	10%
	TOTAL	10 312 694	11 392 003	5 786 424	-49%

Il est à noter un reste à réaliser 2017 de 3 872 567 € qui se reporte sur le budget 2018, soit une proposition globale de BP 2018 concernant les dépenses d'investissement de 9 658 991 euros : 5 786 424 € + 3 872 567 €.

En 2017, le Syndicat est entré dans la phase active des travaux liés à la montée en débit ADSL.

Les dépenses de la section d'investissement du budget annexe 2018 se caractérisera par :

- une nette diminution des dépenses d'équipement. L'année 2017 était spécifique avec l'inscription au budget du montant du marché Orange ;
- une hausse des dépenses financières d'environ 52%. En 2017, le remboursement du capital des emprunts a commencé à courir au mois de mai 2017. L'année 2018 sera une année pleine en terme de remboursement du capital d'emprunts. Viendra également se rajouter un éventuel remboursement d'un nouvel emprunt, destiné à abonder le montant du marché montée en débit ADSL, afin de terminer les travaux;
- une augmentation des dépenses d'ordre d'investissement (amortissement).
Il est à noter que l'amortissement des travaux et études relatifs à la montée en débit ADSL ne débutera qu'en 2019 ;

Evolution des BP – recettes d'investissement (budget annexe)					
Chap.		BP 2016	BP 2017+DM	OB 2018	Evo BP 2017 / OB 2018
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté			2 069 275	
13	Subvention d'investissement reçues	141 694	1 131 196	1 210 015	7%
16	Emprunts et dettes assimilées	10 171 000	10 171 000	2 400 000	-76%
	Total des recettes d'équipement	10 312 694	11 302 196	3 610 015	-68%
458-2	Opération pour compte de tiers			12 000	100%
	Total des recettes financières			12 000	100%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		78 829	83 134	5%
041	Opérations patrimoniales		10 978	12 000	9%
	Total opérations d'ordre d'investissement		78 829	95 134	21%
	TOTAL	10 312 694	11 381 025	5 786 424	-49%

Il est à noter un solde d'exécution de la section d'investissement reporté de 2 069 275 €, soit la différence entre le solde d'exécution 2017 de la section d'investissement (5 941 842 €) et les restes à réaliser 2017 (3 872 567 €).

La proposition globale de BP 2018 concernant les recettes d'investissement est de 9 658 991 euros : 5 786 424 € + 3 872 567 € .

Les recettes de la section d'investissement se caractérisent par :

- La proposition de souscription d'un nouvel emprunt d'environ 2,4 M€ destiné à financer le montant complémentaire au marché MED ADSL nécessaire pour terminer les travaux ;
- Une hausse des opérations d'ordre d'investissement (21%).

En fonction du résultat prévisionnel d'affectation de l'exercice 2017 et de la souscription d'un emprunt complémentaire au marché MED estimé à 2 400 000 €, la subvention d'équipement des membres se verra appliquer une hausse de l'ordre de 7% par rapport à 2017.

Pour rappel, les participations des membres sont définies conformément aux règles mentionnées dans les statuts et dans la délibération n°04/2016-02 du 14 avril 2016 du Syndicat mixte Tarn-et-Garonne Numérique, soit une répartition des coûts par composante technologique inhérentes aux investissements inscrits dans le budget annexe, garantissant la péréquation départementale entre les membres.

Ainsi la section d'investissement du budget annexe 2018, en propositions nouvelles (hors restes à réaliser), devrait s'équilibrer autour de 5,7M€ (11,6 M€ en 2017) avec :

- un excédent d'investissement reporté d'environ 2,1 M€ ;
- une part de subvention d'équipement des membres de l'ordre de 1,2 M€ ;
- un recours éventuel à l'emprunt pour un montant 2,4 M€.

Avec les restes à réaliser 2017, le budget global d'investissement 2018 est de 9 658 991 €.

Le budget global 2018 (fonctionnement et investissement) s'équilibre à 10 092 955 €.

V - Les engagements pluriannuels envisagés

L'attribution de la Délégation de Service Public est envisagée à l'automne 2018.

Les financements publics (Etat et Région) ont fait l'objet de prorogations dans cette perspective.

Le projet de Délégation de Service Public Concessive pour la conception, l'établissement et la commercialisation du réseau FttH ainsi que les financements des partenaires (Etat, Région, Europe) seront inscrits au budget 2019 du Syndicat.